

Concours écodis  
2022 📣

# Mon beau coquetier

en céramique  
écologique  
& économique



Sur proposition d'Henri Ackermann, potier en Bretagne depuis 1975, passionné par le métier et ses matières, notamment locales et bretonnes, conscient du lien nécessaire entre les métiers d'art et la vie quotidienne. Travaillant avec des entreprises qui partagent cette idée, l'entreprise Écodis lance un concours pour la réalisation d'un coquetier en céramique destiné à être intégré dans sa gamme Ah! Table!® et proposé dans son catalogue général et son livret de nouveautés 2023.

Le mouvement vers des modes de vie et de consommation plus responsables semblent s'accroître. Les consommateurs demandent aussi plus aux produits « bio » ou « éco », avec plus de « local », moins d'emballages et des prix plus accessibles – et c'est une très bonne chose.

Les gammes Écodis répondent à ces aspirations avec des productions locales artisanales, une fabrication française composée d'ingrédients d'origine française et bio, une réduction des packagings (ou des emballages recyclables ou réemployables), et, depuis toujours, le maintien de prix démocratiques grâce à la construction de circuits courts.

**écodis** éditeur  
d'éco-  
produits

↳ Rejoignez le catalogue d'écodis  
& son réseau de 5 000 magasins 📍

Ce concours s'adresse largement aux potières et potiers soucieux·ses de leur environnement, sachant utiliser et valoriser les ressources locales dans le respect des liens qui nous unissent. Pour cette « première », celles et ceux qui ont déjà travaillé avec Henri Ackermann ou qui ont suivi avec lui une formation organisée par la CRMA, sont notamment invités à concourir, mais pas que!

La récompense de ce concours est le référencement du coquetier lauréat au catalogue 2023 d'Écodis et une commande d'Écodis proposée à la vente auprès de nos 5 000 magasins spécialisés et sites marchands clients (première commande environ 200 pièces; estimation d'environ 500 pièces par an selon le réassort des magasins).

Ce concours a aussi pour objectif de mettre en avant la réalisation de petites séries artisanales, qui peut permettre aux potier·es de consolider leur pratique professionnelle et stimuler la créativité artistique.

Toutes les techniques sont acceptées (tournage, coulage, estampage, grès, porcelaine, faïence etc.)

Les candidatures doivent être adressées avant le 30 septembre 2022. Elles seront examinées par un jury paritaire constitué de Henri Ackermann et de Marie-Lucie Trinquand, formateurs et professionnels de la céramique, ainsi que de la direction générale, la direction artistique et des salarié·es d'Écodis.

Une exposition de la production habituelle des participants sera organisée au moment du jury dans les locaux d'Écodis à Saint-Nolff. Dans ce cadre, une communication spécifique d'Écodis sur son site internet, ses réseaux sociaux et auprès de la presse locale valorisera les participants.

La proclamation du résultat de ce concours, aura lieu début novembre 2022.

La commande du ou des prototypes lauréat·s devra être livrée au plus tard le 15 février 2022. Un accompagnement dans la réalisation de la commande pourra être assuré par Henri Ackermann si demande.

Parallèlement, une exposition vente collective de tous les potiers ayant répondu au concours sera envisagée dans les locaux d'Écodis à une date ultérieure, selon les disponibilités des candidats.

↳ Modalités du concours 📄

Pour les personnes intéressées à concourir, un cahier des charges sera disponible sur demande auprès d'Écodis par e-mail : [communication@ecodis.info](mailto:communication@ecodis.info)

Le dossier de candidature au concours à remettre avant le 30 septembre 2022 devra comporter les éléments suivants :

- CV 1 page.
- **Présentation du parcours** professionnel, du rapport au territoire, des méthodes de production (10 pages maximum illustrations incluses, police Helvetica corps 11 interligne 1,5).
- **Prototype-s** réalisé-s pour le concours (3 exemplaires réalisés au minimum par prototype).
- **Présentation écrite** du coquetier céramique proposé : descriptif du coquetier, technique utilisée, dessins, épaisseur, taille, matériaux utilisés.
- **Prix demandé** (HT à l'unité) et expliqué.
- **Quantité minimale** de commande, délais et conditions de livraison.
- **Coordonnées** : Nom de l'entreprise, forme juridique, adresse siège social, N°SIRET, N°TVA intracommunautaire, adresse atelier, téléphone, e-mail, site web le cas échéant.

↳ Le dossier doit être envoyé ou déposé avec les pièces à l'attention de :  
**Concours Mon beau coquetier**  
Écodis Z.A. de Kerboulard 56 250 Saint-Nolff.